

# COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU VENDREDI 15 FEVRIER 2019-19 H

L'an deux mil dix-neuf, le vendredi 15 février à 19 h, les membres composant le Conseil Municipal de Provins se sont réunis à la mairie, sur la convocation et sous la présidence du Maire.

Etaient présents	M. LAVENKA, M. BRAY, Mme BAIOCCHI, M. JEUNEMAITRE, Mme CHEVET, M. PATRON, Mme PRADOUX, Mme CANAPI, Mme HOTIN, Mme MARTIN, Mme CAMUSET, M. POUCHIN, M. GUILLABERT, Mme GONCALVES, M. BENECH, M. JIBRIL, M. PERCHERON, M. GAUFILLIER, Mme BAALI-CHERIF, Mme OCANA, Mme SPARACINO, M. ROUSSEAU, M. PERRINO, M. RAFIK, M. CAMBIEN, Mme FISCHER, M. POLLET, Mme ANDRE
Excusé(s) représenté(s)	Mme ARONIO DE ROMBLAY, conseillère municipale, par M. JEUNEMAITRE M. JACOB, conseiller municipal, par M. LAVENKA Mme BENARD-BIENVENU, conseillère municipale, par M. BRAY Mme BACQUET, conseillère municipale, par Mme SPARACINO
Excusé(s) non représenté(s)	M. DEMAISON
Absent(s)	/
Secrétaire de séance :	Mme PRADOUX

. Nombre de Conseillers en exercice :	33.
. Nombre de Conseillers présents :	28.
. Nombre de Conseiller(s) représenté(s) :	4.
. Nombre de Conseiller(s) excusé(s) non représenté(s) :	1.
. Nombre de Conseiller(s) absent(s) :	0.
. Date de la convocation : 8 février 2019	

---oooOooo---

Monsieur LAVENKA ouvre la séance du Conseil Municipal en proposant une minute de silence à la mémoire de 2 provinois récemment disparus :

- Monsieur Thierry BLASCO, décédé le 23 janvier 2019, très engagé dans la vie locale et associative
- Madame Geneviève FENOUE, décédée le 10 février 2019, qui fût longtemps Présidente de l'Association des donateurs de sang bénévole, du Comité de Fleurissement de Provins et qui exerça le mandat de Conseillère Municipale de 1977 à 1989.

#### **DESIGNATION DU SECRETAIRE DE SEANCE**

A l'unanimité (32 voix "pour"), Mme PRADOUX est désignée secrétaire de séance.

#### **APPROBATION DU PROCES VERBAL DE LA SEANCE DU 21 DECEMBRE 2018**

Adopté à l'unanimité (32 voix « pour »).

oooOooo

### **ADMINISTRATION GENERALE**

#### **2019.01 – COMPTE RENDU DES DELEGATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL EXERCEES PAR LE MAIRE**

Le conseil municipal prend acte des délégations exercées par le Maire à l'unanimité.

#### **2019.02 – CONVENTION UNIQUE ANNUELLE RELATIVE AUX MISSIONS OPTIONNELLES DU CENTRE DE GESTION - RENOUELEMENT**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De renouveler la signature de la convention annuelle relative aux missions optionnelles du Centre de Gestion de Seine-et-Marne au titre de l'année 2019.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

### **CULTURE, PATRIMOINE ET VIE ASSOCIATIVE**

#### **2019.03 – TARIFS « LES MEDIEVALES » A COMPTER DU 15 FEVRIER 2019**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'appliquer les tarifs, tels que figurant sur le tableau annexé,
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets décrits ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

### **COHESION SOCIALE, POLITIQUE DE LA VILLE ET LOGEMENT**

#### **2019.04 – RESEAU D'ECOUTE, D'APPUI, D'ACCOMPAGNEMENT DES PARENTS (REAAP) – DEMANDE DE SUBVENTION POUR L'ANNEE 2019**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ De se prononcer sur la demande de subvention à la CAF au titre de l'année 2019.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

### **URBANISME, TRAVAUX ET COMMERCE**

#### **2019.05 – ADHESION AU GROUPEMENT D'INTERET PUBLIC DENOMME ID77**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'adhérer au Groupement d'intérêt public « ID77 »
- ⇒ D'approuver la convention constitutive jointe en annexe, sous réserve de son approbation par le Préfet de Département.
- ⇒ D'autoriser le Maire à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente délibération et en particulier d'en informer le Groupement d'intérêt public.
- ⇒ De désigner le Maire ou un adjoint délégué comme représentant du Syndicat au sein de l'assemblée générale du Groupement d'intérêt public « ID77 »
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

**2019.06 – BUDGET PRINCIPAL 2019 – CONSTATATION ET REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

⇒ De constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2018

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	17 360 834,23	19 572 550,27	2 211 716,04
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		3 592 971,17	3 592 971,17
	Résultats à affecter	17 360 834,23	23 165 521,44	5 804 687,21
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	6 318 399,99	7 076 543,98	758 143,99
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>	2 797 052,13		-2 797 052,13
	Solde global d'exécution	9 115 452,12	7 076 543,98	-2 038 908,14
Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement			
	Investissement	2 644 786,60	2 995 300,34	350 513,74
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	11 760 238,72	10 071 844,32	-1 688 394,40
Résultats cumulés 2018 <i>(y compris RAR en Invst)</i>		29 121 072,95	33 237 365,76	4 116 292,81
Reprise anticipée 2018	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			1 688 394,40
	Report en fonctionnement en Recettes			4 116 292,81

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

Résultat global de la section de fonctionnement 2018	5 804 687,21
Solde d'exécution de la section d'investissement 2018	-2 038 908,14
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2018	350 513,74
Besoin de financement de la section d'investissement	-1 688 394,40
Couverture du besoin de financement 2018 (compte 1068)	1 688 394,40
Solde du résultat de fonctionnement	4 116 292,81

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

## 2019.07 – BUDGET ANNEXE DE L'EAU 2019 – CONSTATATION ET REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

⇒ De constater et d'approuver les résultats de l'exercice 2018

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	459 988,44	459 830,65	-157,79
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		157,79	157,79
	Résultats à affecter	459 988,44	459 988,44	0,00
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	1 080 757,71	1 094 398,42	13 640,71
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>	11 897,54		-11 897,54
	Solde global d'exécution	1 092 655,25	1 094 398,42	1 743,17
Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement			
	Investissement	23 532,00	25 230,00	1 698,00
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	1 116 187,25	1 119 628,42	3 441,17
Résultats cumulés 2018 (y compris RAR en Inv)		1 576 175,69	1 579 616,86	3 441,17
Reprise anticipée 2018	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement en Recettes			0,00

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

Résultat global de la section de fonctionnement 2018	0,00
Solde d'exécution de la section d'investissement 2018	1 743,17
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2018	1 698,00
Excédent de financement de la section d'investissement	3 441,17
Couverture du besoin de financement 2018 (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement	0,00

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.

⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

## 2019.08 – BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2019 – CONSTATATION ET REPRISE ANTICIPEE DU RESULTAT DE L'EXERCICE 2018

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

⇒ De constater et approuver les résultats de l'exercice 2018

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres à l'exercice 2018	405 549,84	404 852,62	-697,22
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 002</i>		1 188 540,17	1 188 540,17
	Résultats à affecter	405 549,84	1 593 392,79	1 187 842,95
Section d'investissement	Résultats propres à l'exercice 2018	611 728,61	578 568,36	-33 160,25
	Résultats antérieurs reportés <i>ligne 001</i>		412 441,40	412 441,40
	Solde global d'exécution	611 728,61	991 009,76	379 281,15
Restes à réaliser au 31/12/2018	Fonctionnement			
	Investissement	251 790,56	70 259,00	-181 531,56
Section d'investissement (Y compris RAR)	Investissement	863 519,17	1 061 268,76	197 749,59
Résultats cumulés 2018 (y compris RAR en Invst)		1 269 069,01	2 654 661,55	1 385 592,54
Reprise anticipée 2018	Prévision d'affectation en réserve <i>compte 1068</i>			0,00
	Report en fonctionnement en Recettes			1 187 842,95

Si le compte administratif fait apparaître une différence avec les montants reportés par anticipation, l'Assemblée délibérante devra procéder à leur régularisation et à la reprise du résultat dans la plus proche décision budgétaire suivante le vote du compte administratif et, en tout état de cause, avant la fin de l'exercice 2019.

Résultat global de la section de fonctionnement 2018	1 187 842,95
Solde d'exécution de la section d'investissement 2018	379 281,15
Solde des restes à réaliser en section d'investissement 2018	-181 531,56
Excédent de financement de la section d'investissement	197 749,59
Couverture du besoin de financement 2018 (compte 1068)	0,00
Solde du résultat de fonctionnement	1 187 842,95

L'ensemble de ces montants sera inscrit dans le budget primitif, ainsi que le détail des restes à réaliser.

- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

## 2019.09 – VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2019

A la majorité (28 voix « pour » - 4 « abstentions » "M. CAMBIEN, M. POLLET, Mme ANDRÉ, Mme FISCHER"), le conseil municipal décide :

- ⇒ d'adopter le budget principal 2019.
- ⇒ d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ de publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

### **2019.10 – DISSOLUTION DU BUDGET DE L'EAU DE LA COMMUNE DE PROVINS**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'approuver la dissolution budget « eau » de la commune de Provins.
- ⇒ D'autoriser le Maire ou l'Adjoint Délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

### **2019.11 – AUTORISATION DU MAIRE A SIGNER TOUS LES ACTES RELATIFS AU FONDS DE SOUTIEN**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ D'autoriser le Maire à signer tous les actes relatifs au fonds de soutien, et à passer et signer tous actes nécessaires à l'exécution de la présente délibération, notamment :
  - L'avenant n° 18217703792SFILRAE à la convention n° 16217703792SFILRAE en date du 06/06/2016 et les annexes 1/3 – 2/3 et 3/3,
  - L'avenant n° 18217703792BPCERAE à la convention n° 16217703792BPCERAE en date du 20/06/2016 et l'annexe 1/1.
- ⇒ De transmettre la présente délibération à Mme la Préfète de Seine-et- Marne et M. le Directeur du Fonds de Soutien.
- ⇒ De publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

### **2019.12 – VOTE DU BUDGET ANNEXE DE L'ASSAINISSEMENT 2019**

A l'unanimité (32 voix « pour »), le conseil municipal décide :

- ⇒ d'adopter le budget annexe de l'assainissement 2019.
- ⇒ d'autoriser le Maire ou l'Adjoint délégué à signer tous actes aux effets ci-dessus.
- ⇒ de publier la présente délibération au Recueil des Actes Administratifs de la Commune.

oooOooo

*L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 19h45*

Le Maire,



**Olivier LAVENKA**